

## Séance du 30 mai 2011

1) Avenant au marché transformation du presbytère en Mairie et logements : travaux supplémentaires sur le lot couverture pour un montant de 3 294,98 € HT.

2) Avenant au marché transformation du presbytère en mairie et logements : travaux supplémentaires sur le lot platerie pour un montant de 6 777,87 € HT.

3) Transfert de la Mairie dans les nouveaux locaux le 22 juin 2011.

A compter de cette date, la mairie de Wiversheim sera à l'adresse suivante :

**21 route de Saverne 67 370 WIWERSHEIM**

4) Approbation du rapport annuel 2010 du SDEA sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement du SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT DU BAS-RHIN sur le Périmètre de la Haute Souffel et approbation du rapport annuel 2010 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable du SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT DU BAS-RHIN sur le Périmètre du Kochersberg.

5) Voirie du lotissement « Villas des Dames » rue des Coquelicots. Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux que le lotisseur Soft Immo qui réalisait le lotissement « Villas des Dames » a déposé le bilan et qu'il est en liquidation judiciaire.

Il rappelle que la voirie du lotissement Villas des Dames n'est pas achevée. La banque qui est caution dans cette affaire, accepte d'effectuer le paiement de l'achèvement de la voirie, à condition que la commune s'engage à reprendre cette voirie, lorsqu'elle sera terminée, dans le domaine public de la voirie communale.

9

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des différentes étapes de cette affaire, accepte de reprendre la voirie du lotissement « Villas des dames » (rue des coquelicots) dans le domaine public communal une fois qu'elle sera totalement achevée, conformément au programme des travaux et lorsque les réserves éventuelles seront levées.

6) Création d'un emploi d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> Classe non-titulaire (besoin saisonnier)

Création d'un emploi d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet, en qualité de non-titulaire pour un besoin saisonnier (mois de juillet 2011)

### INFORMATIONS DIVERSES

Schéma départemental de coopération intercommunale : le projet de schéma est consultable sur le site Internet de la Préfecture : [www.bas-rhin.pref.gouv.fr](http://www.bas-rhin.pref.gouv.fr)

